

Lundi 20 mars 2017

# Violences conjugales : quel avenir pour Marjorie et ses sept enfants ?

Quelques jours après la journée dédiée aux droits des femmes, l'histoire de Marjorie illustre bien les limites de notre système et de notre société.

• Audrey RONLEZ

Marjorie a 32 ans. Elle a quitté son logement familial avec ses sept enfants pour échapper à son mari toxicomane. Depuis près de six ans, elle était victime de violences conjugales. Des violences psychologiques surtout. Les insultes et les intimidations en tous genres étaient son quotidien. Si aujourd'hui elle ne côtoie plus celui qu'elle pensait être l'homme de sa vie, elle reste sous son emprise. Depuis près de dix jours, ce dernier refuse de lui rendre leurs quatre enfants (les autres étant nés de précédentes noces). Des enfants en bas âge – entre 5 ans et 11 mois – qui sont utilisés comme moyen de pression face à leur mère. Une mère qui a eu le courage de partir. Qui a la force de tout mettre en œuvre pour s'en sortir. Qui tente le tout pour le tout pour se construire une nouvelle vie et offrir un meilleur avenir à ses bambins.



Vie féminine offre un lieu d'écoute et d'information à toutes les femmes. Des permanences juridiques seront également lancées à la mi-avril.

EdA - 30180550805

Mais la volonté ne suffit pas. Son parcours est semé d'embûches...

« Nous sommes restés six ans ensemble. Il ne cessait de me critiquer. Je n'étais bonne qu'à faire le ménage, la vaisselle et à m'occuper des enfants. Quand on s'est mariés, j'avais entrepris une formation, mais il m'a obligée à l'arrêter. Il était extrêmement jaloux presque parano, venait sans cesse sur mon lieu de travail et pétaait un plomb. J'ai aujourd'hui pu reprendre cette formation. C'est une victoire en quelque sorte. » C'est d'ailleurs cette formation qui a

permis à Marjorie d'entreprendre les démarches pour échapper à ces violences conjugales quotidiennes. « Il ne le savait pas. C'est grâce à ma formation et à Vie féminine que j'ai eu le courage d'en parler et de partir. Dès que j'ai pu avoir une place à la maison maternelle, j'ai pris mes affaires, les enfants et je suis partie. » Une solution temporaire qui n'aide pas Marjorie autant qu'elle le voudrait. « En étant là-bas, je suis considérée comme SDF, mais ce n'est pas encore suffisant pour obtenir un logement social. Je n'ai que 5 points et il en faut 9 pour

passer prioritaire. Pour y arriver, je dois soit trouver du travail, soit recevoir les points supplémentaires accordés aux victimes de violences conjugales. Ceux-ci ne me seront octroyés qu'après qu'il y ait eu un jugement. » Et quand on sait de 70 % des dossiers de violence conjugales sont classés sans suite, cela risque d'être difficile. De même, tant que les démarches judiciaires et la procédure de divorce n'aboutissent pas, rien ne peut être mis en place pour la garde des enfants. « Pour le moment, c'est celui qui les a qui les

garde. Mais je m'inquiète pour leur santé et leur sécurité. Les deux petits sont toute la journée avec lui. Il se drogue et il boit en leur présence. J'ai prévenu la police, mais rien ne bouge... »

Marjorie a lancé plusieurs bouteilles à la mer, a poussé la porte de tous les services, mais rien n'y a fait. « On voit que même lorsqu'une femme est bien informée et suivie par un mouvement comme Vie féminine, elle rencontre quand même des freins partout », constate Méri Silanes, responsable régionale du groupeur féministe. « C'est d'ailleurs bien souvent pour cela que de nombreuses femmes ne quittent pas leur conjoint violent. Certaines se disent que c'est autant l'enfer que de rester... Il y a un réel dysfonctionnement du système et trop peu de places dans les logements d'urgence. Il faudrait que des places soient strictement réservées aux victimes de violences conjugales ce qui n'est pas le cas. »

Méri et Marjorie sont allées voir les échevines hurlues en charge du Logement, des Affaires sociales et des Affaires familiales (respectivement Marie-Hélène Vanelstraete, Brigitte Aubert et Ann Cloet). « Il s'agissait de voir ce qui était mis en place de manière générale pour ces femmes victimes en partant de l'histoire de Marjorie. Elles étaient sensibles à la problématique et en empathie, mais semblent assez démunies... » ■

## Un combat de tous les instants

• Audrey RONLEZ

En Belgique, chaque année : 60 000 femmes subissent des violences de la part de leur (ex)partenaire et 3 000 femmes sont victimes de viol.

Des chiffres qui font froid dans le dos. Pourtant, ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. De nombreuses situations de violences contre les femmes ne sont même pas recensées auprès de la Justice. C'est exactement pour dénoncer cela et montrer qu'il n'y a pas de petites violences, que lutte Vie féminine.

L'association a d'ailleurs mené plusieurs actions autour de la journée internationale du droit



Des femmes d'Enghien et de Lessines se sont réunies pour faire entendre leurs voix contre les nombreuses violences. Un moment fort de la campagne de Vie féminine : « Brisons l'engrenage infernal ».

des femmes. Les membres et bénévoles étaient par exemple présentes sur les marchés à Leuze, Mouscron et Tournai. Une action symbolique a également été réalisée à Enghien. Une semaine chargée qui était un des temps forts de la campagne « Brisons l'engrenage infernal » contre les violences faites aux femmes.

Une campagne de longue haleine lancée en novembre dernier et qui durera deux ans. Elle sera ponctuée de moments forts. Certains symboliques, mais d'autres moins. La réflexion et l'information sont des parts importantes de cette campagne nationale.

C'est pour cela que Vie Fémi-

nine Wallonie picarde a décidé d'organiser une table ronde réservée aux femmes ce jeudi 23 mars. « Un juge et une avocate pourront répondre aux questions des femmes », développe Méri Silanes, responsable régionale. Le but est que toutes puissent se renseigner sur leurs droits, mais aussi sensibiliser les magistrats sur le fait que, derrière les dossiers, il y a des femmes. » ■

Table Ronde : « Une justice égalitaire est possible dans une société inégalitaire ? ». Le 23/03 de 17 h 30 à 21 h à « 2l'Aut'Côté » (rue Saint-Pierre, 10) à Mouscron.

Infos : 056 33 41 27 ou [picarde@viefeminine.be](mailto:picarde@viefeminine.be)